

université de BORDEAUX

Marché 2023-161 :

Fourniture et livraison de périodiques français et étrangers

université de BORDEAUX

SOMMAIRE

Titre du marché : Fourniture et livraison de périodiques français et étrangers

Mise en place et modalités d’exécution

- Présentation
- Caractéristiques du marché
- Prix
- Modalités de commande et facturation
- Contacts
- Pièces du marché

MISE EN PLACE ET MODALITES D'EXECUTION



Marché 2023-161 - Présentation

Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture et la livraison de périodiques, sous forme imprimée ou électronique, édités en France ou à l'étranger. Il porte sur l'ensemble des périodiques concernant les domaines suivants : sciences et techniques, sciences du vivant, de la santé, du sport, œnologie, droit, économie, gestion et sciences politiques, sciences sociales et humaines, jeunesse, enseignement et sciences de l'éducation, presse générale et régionale.

Exclusion :

- Les périodiques électroniques relevant des accords conclus dans le cadre de groupements d'achats ou de négociations nationales (de type consortium COUPERIN)
- Les publications dont la diffusion est assurée de manière exclusive par l'éditeur et/ou un tiers désigné par celui-ci.
- L'acquisition de numéros isolés dès lors que les prix proposés sont conformes à ceux pratiqués sur le marché.
- Promotions occasionnelles d'éditeurs à moins que le titulaire ne nous applique les tarifs promotionnels.
- Souscription auprès d'éditeurs dans le cadre de la promotion de la science ouverte.
- Souscription relevant des accords transformants et pour lesquelles l'éditeur refuser de passer par une agence d'abonnement.

Ce nouveau marché, en renouvellement du marché n° 2020-060, est utilisable par toutes les entités de l'Université.

Marché 2023-161 – Présentation (suite)

- Date de début : 30 septembre 2024
- Date de fin : 29 septembre 2028

Le marché est conclu pour une période ferme d'un an susceptible d'être renouvelée tacitement trois fois, par période d'un an.

Codes nomenclature :

NACRES	CE.11	DOCUMENT. : Journaux, revues et périodiques scientifiques (support papier)
	CE.12	DOCUMENT. : Journaux, revues et périodiques non scientifiques (support papier)
	CE.13	DOCUMENT. : Journaux, revues et périodiques scientifiques (électroniques)
	CE.14	DOCUMENT. : Journaux, revues et périodiques non scientifiques (électroniques)

Informations d'ordre technique

Direction de la Documentation
✉ marches-periodiques@u-bordeaux.fr

La Direction de la Documentation assure le pilotage de la politique documentaire pour l'ensemble de l'Université. Elle apporte conseils et expertise sur les acquisitions documentaires.

Informations d'ordre juridique

Hugo HAMOUDI
Direction des Achats
Service Achats/Marchés – Fourniture et recherche
Contactez votre interlocuteur directement sur GLPI dans la rubrique 03bis Achats/Marchés

Marché 2023-161 – Caractéristiques du marché

- **Allotissement**

Lot	Description du lot
Lot n°1	Périodiques français, au sens éditeur français
Lot n°2	Périodiques étrangers, au sens éditeur étranger

- **Forme du marché** :
 Chaque lot est mono-attributaire et s'exécute par l'émission de bons de commande.

- **Titulaires du marché :**

LOT	Titulaires	Date de prise d'effet du marché	Date de fin du marché
Lot n°1	EBSCO	30 septembre 2024	29 septembre 2028
Lot n°2	EBSCO		

Marché 2023-161 – Prix

L’accord-cadre est traité à prix définitifs et unitaires appliqués aux quantités réellement livrées.

Les prix de règlement intègrent les prix éditeurs (initiaux ou révisés) auxquels s’ajoutent les frais de gestion du titulaire et la TVA au taux en vigueur au moment de la livraison de l’abonnement et en soustrayant la remise commercial.

Pour les publications étrangères, le taux de change applicable est le taux Banque de France au dernier taux connu au 1er janvier de l’année de début de l’abonnement (consultable sur le site : http://www.banque-france.fr) ou à la date de départ de l’abonnement si celui-ci intervient en cours d’année.

Les prix correspondant aux frais de gestion ne subissent pas de variation : ils sont initiaux et fermes sur la durée de l’accord-cadre.

Frais de gestion

EBSCO : 3%

Remise

EBSCO : 1,25%

Marché 2023-161 – Modalités de commande et facturation

Etapes de la procédure	Acteur	Détails de la tâche	Observation
Création de compte	Structure	Les demandes de création et/ou de modification de compte auprès des titulaires devront préalablement être adressées à la Direction de la Documentation (marches-periodiques@u-bordeaux.fr).	Un formulaire au format Excel vous sera adressé en retour. Une fois complété, le formulaire sera envoyé par courriel aux titulaires et à la direction de la documentation (marches-periodiques@u-bordeaux.fr).
Passation de commande :	Structure Titulaire	**Nouveaux abonnements :** 1. Demande de devis aux titulaires 2. Production du devis par le titulaire dans un délai de 7 jours 3. Transmission de l'E.J de commande	Les devis devront à minima comporter pour chaque titre les informations suivantes : • Titre de la revue • ISSN, périodicité, éditeur, …, • la quantité d'abonnements souscrits, • le nombre de fascicules par abonnement, • les éléments de gestion des abonnements (couplage, indications de versions numériques, numéros hors-série), • la date d'échéance de l'abonnement, • le taux de remise consenti , • le prix de l'éditeur en devise ainsi que le taux de change (pour le lot périodiques étrangers) • le prix de l'abonnement en euro. En cas de tarif non connu au moment de la constitution du devis, le titulaire précise que le prix indiqué constitue une estimation, • montant des frais de gestion, • montant des frais de port, • le prix HT, le prix TTC, le taux et le montant de la TVA

Marché 2023-161 – Modalités de commande et facturation (suite)

Etapes de la procédure	Acteur	Détails de la tâche	Observation
Passation de commande (suite) :	Structure Titulaire	**Renouvellement d'abonnement** : 1. Le titulaire envoie à chaque structure, un dossier complet de renouvellement accompagné d'un devis : • Au plus tard le 1er octobre de chaque année de l'AC pour les titres imprimés • Au plus tard le 31 octobre pour les titres électroniques • Au plus tard le 31 octobre pour les titres imprimés et électroniques pour la première année. 1. Chaque structure retourne courant novembre au titulaire la liste définitive des abonnements pour l'année suivante avec un « bon pour accord ». Ce dernier constitue un engagement ferme de l'université 2. Transmission début janvier de l' E.J. de commande . Il pourra correspondre à plusieurs devis et/ou dossiers de renouvellement.	**Le renouvellement des abonnements n'est pas automatique.** Le Titulaire s'engage à ne pas renouveler sans l'accord de la structure les abonnements qui auraient subi une augmentation de plus de 10% entre octobre et janvier

Marché 2023-161 – Modalités de commande et facturation (suite)

Etapes de la procédure	Acteur	Détails de la tâche	Observation
Suivi des abonnements	structure	Le suivi est réalisable via la plateforme du titulaire	
Facturation :	Titulaire	Emission de la facture	Les factures sont dématérialisées et déposées sur le portail CHORUS-PRO. Le titulaire devra déposer ces factures 1 mois au plus tard après la mise en service de l'abonnement sauf demande contraire de la structure.

Marché 2023-161 – Contacts

		Coordonnées
Lot 1	EBSCO Information Services	Immeuble le Pélican – 3 Avenue Jeanne Garnerin- 91321 Wissous Cedex ☎ 01 40 96 47 00 - 🖷 01 40 96 45 78 - 🌎 http://www.ebsco.com Du lundi au vendredi : 9h00 – 17h00 Votre interlocuteur : Gabriel MELLOFF ✉ gmelloff@ebsco.com - ☎ 01 40 96 47 92 - 🖷 01 40 96 45 70 Suppléant : Fabrice LOUIS ✉ flouis@ebsco.com - ☎ 01 40 96 46 40 - 🖷 01 40 96 45 70
Lot 2	EBSCO Information Services	Immeuble le Pélican – 3 Avenue Jeanne Garnerin- 91321 Wissous Cedex ☎ 01 40 96 47 00 - 🖷 01 40 96 45 78 - 🌎 http://www.ebsco.com Du lundi au vendredi : 9h00 – 17h00 Votre interlocuteur : Gabriel MELLOFF ✉ gmelloff@ebsco.com - ☎ 01 40 96 47 92- 🖷 01 40 96 45 70 Suppléant : Fabrice LOUIS ✉ flouis@ebsco.com - ☎ 01 40 96 46 40 - 🖷 01 40 96 45 70

Marché 2023-161 – Pièces du marché

Les pièces du marché sont accessibles sur la page intranet dédiée au marché

- Cahier des Clauses Particulières (CCP)
- Questionnaires par lot complétés par les titulaires de l'accord-cadre

Les informations sur les prix indiquées (DPGF, BPP ou BPU) et sur les offres techniques des fournisseurs ne doivent être en aucun cas diffusées. Le secret des affaires est associé à ces documents.

Merci de votre attention

université de BORDEAUX